



Procès-verbal approuvé de la séance extraordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec, tenue le jeudi 19 septembre 2019 à 17 h, au centre administratif, 2046, chemin St-Louis, Québec (Québec) G1T 1P4

Présents :	Stephen Burke	Président
	Heather Clibbon	Commissaire (par visioconférence)
	Sara Downs	Commissaire (par visioconférence)
	Debbie Ford-Caron	Commissaire (par visioconférence)
	Jason Kilganan	Commissaire-parent (par visioconférence)
	Cameron Lavallee	Commissaire (par visioconférence)
	Esther Paradis	Commissaire (par visioconférence)
	Stephen Pigeon	Directeur général
	Jean Robert	Vice-président
	Jo Rosenhek	Commissaire (par visioconférence)
	Jo-Ann Toulouse	Commissaire (par visioconférence)
Absents :	Isabel Béland	Commissaire-parent
	Debbie Cornforth	Commissaire-parent
	Christian Falle	Commissaire-parent
	Chantal Guay	Commissaire
	Wyna Marois	Commissaire
	Aline Visser	Commissaire
Également Présents :	Guylaine Allard	Directrice du Service des ressources financières
	Michel Lefebvre	Résident de Saint-Ferréol-les-Neiges
	Melanie Simard	Secrétaire de séance

19-09A.01 Ouverture de la séance

Le président déclare la séance ouverte à 17 h 01.

Il est noté que le président, le vice-président et le directeur général sont présents au centre administratif et qu'il y a quorum.

19-09A.02 Adoption de l'ordre du jour

Il est PROPOSÉ par J. Kilganan, APPUYÉ par J. Rosenhek et RÉSOLU à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour, tel qu'il a été distribué.

19-09A.03 Période de questions réservée au public

Il n'y a eu aucune question du public.

19-09A.04 **Adoption du budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2019-2020**

ATTENDU QU'EN vertu de la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3), la Commission scolaire Central Québec doit adopter et transmettre au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2019-2020;

ATTENDU QUE ce budget prévoit un déficit d'exercice de 203 134 \$ et que ce montant correspond à la limite d'appropriation de l'excédent accumulé, représentant 15 % de l'excédent accumulé en date du 30 juin 2018, exclusion faite de la valeur comptable nette des terrains ainsi que de la subvention financement à recevoir relative à la provision pour avantages sociaux en date du 30 juin 2018 de 1 354 225 \$;

ATTENDU QUE l'évaluation uniformisée ajustée des immeubles imposables avant exemption qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention d'équilibre est établie au montant de 2 775 748 307 \$, conformément à la Loi et aux règles budgétaires pour l'année scolaire 2019-2020;

ATTENDU QUE le produit de la taxe scolaire au montant de 3 978 991 \$ a été établi en prenant en considération :

- une évaluation uniformisée ajustée des immeubles imposables de 25 000 \$ et moins au montant de 5 809 780 \$, et
- un nombre de 5 502 immeubles imposables de plus de 25 000 \$;

Il est PROPOSÉ par S. Downs, APPUYÉ par E. Paradis et RÉSOLU à l'unanimité d'adopter le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2019-2020 prévoyant des revenus of 82 479 113 \$ et de le transmettre au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

19-09A.05 **Période de questions réservée au public**

Il n'y a eu aucune question du public.

19-09A.06 **Ajournement**

Il a été PROPOSÉ par D. Ford Caron de lever la séance à 17 h 04.

Sandra Wright Griffin
Secrétaire générale

Stephen Burke
Président

Approuvé le 16 octobre 2019.